



CENTRALE
CANINE

Tests et Identification

Faire le choix d'une généalogie certifiée.



ANDRIEU BENJAMIN & MLE HAYOT MELODY
885 ROUTE DE LAFRANCAISE
82100 LABASTIDE DU TEMPLE

Facture n° R2021024931
Commande : WA63642

Aubervilliers, le 12/02/2021

Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Prix HT
Pack Santé Berger Australien	1	74,167 €	74,167 €
		Total Net HT	74,17€
		TVA à 20.0%	14,83 €
		Total TTC	89,00 €

Conditions de paiement : Facture acquittée le 28/12/2020

Tout incident de paiement est passible d'intérêt de retard. Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux d'intérêt légal en vigueur au moment de l'incident.

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement: 40€

POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE
Association loi 1901 - N° Siret : 314 775 495 000 26 - TVA intracommunautaire FR69314775495
155, avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - FRANCE
Tél. ADN : +33 (0)1 49 37 55 54 - adn.contact@centrale-canine.fr
www.centrale-canine.fr





CENTRALE
CANINE

ANDRIEU BENJAMIN & MLE HAYOT MELODY
885 ROUTE DE LAFRANCAISE
82100 LABASTIDE DU TEMPLE

SHINE EVER POX POLIN NDDA

Race : BERGER AUSTRALIEN
N° Identification : 250269608363765
Sexe : F
Date de naissance : 04/10/2019
RUE : SCC940213

Date de prélèvement : 14/01/2021
Vétérinaire : MARCUS HELENE(12807)
Laboratoire : EUROFINS
Date de résultat : 12/02/2021

Certificat d'Identification Génétique

Marqueur	Allèle 1	Allèle 2	Marqueur	Allèle 1	Allèle 2
AHT121	100	102	INRA21	91	101
AHT137	137	147	INU005	124	124
AHT130	127	127	INU030	144	150
AHTh171	219	235	INU055	210	224
AHTh260	238	250	REN105L03	233	233
AHTk211	87	87	REN162C04	204	208
AHTk253	286	288	REN169D001	216	216
AMELOGENIN	X	X	REN169O18	160	160
CXX279	118	118	REN274M23	268	268
FH2054	156	176	REN54P11	226	234
FH2848	234	238	REN64E19	153	153

Compatibilité de Filiation

Etalon : NUNCA SIN TU PAQUITO DEL DIAMANTE AZUL - 250269606939639
Lice : SHINE EVER NAUGHTY BLACK GIRL - 250269606859898

Résultat :

COMPATIBLE AVEC LE PÈRE EN L'ABSENCE DU RÉSULTAT DE LA MÈRE

Le présent certificat procède de la transmission informatique (valant signature) d'une analyse effectuée par un laboratoire titulaire d'un certificat ISAG 2006 de rang 1, sélectionné lors d'une consultation libre publiée au JOUE / S151 sous le n°263076-2013-FR. Les communications avec ce laboratoire ont été effectuées sous anonymat préalablement mis en œuvre par les équipes de la SCC afin de garantir la confidentialité des échanges et la traçabilité des échantillons. En cas de prélèvement, la SCC s'assure qu'il soit réalisé par un vétérinaire inscrit auprès de l'Ordre des Vétérinaires.

POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE
Association loi 1901 - N° Siret : 314 775 495 000 26 - TVA intracommunautaire FR69314775495
155, avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - FRANCE
Tél. ADN : +33 (0)1 49 37 55 54 - adn.contact@centrale-canine.fr
www.centrale-canine.fr



Identification A.D.N.
Empreinte enregistrée à la S.C.C.



SHINE EVER POX POLIN NDDA

Race : BERGER AUSTRALIEN
N° Identification : 250269608363765
Sexe : F
Date de naissance : 04/10/2019
RUE : SCC940213

Date de prélèvement : 14/01/2021
Vétérinaire : MARCUS HELENE(12807)
Laboratoire : EUROFINS
Date de résultat : 12/02/2021

Maladies suivies par le club de race

A4 - Sensibilité médicamenteuse

Résultat : MDR1-1.2

Interprétation : Hétérozygote pour le gène ABCB1. Le chien est génétiquement atteint de Sensibilité Médicamenteuse (porteur MDR1) et transmet la mutation à environ la moitié de sa descendance. Il est sensible à l'utilisation de certaines molécules médicamenteuses : des précautions doivent être prises avant l'administration de toute molécule afin d'éviter une intoxication, demandez conseil à votre vétérinaire.

B83 - Myélopathie dégénérative type A

Résultat : DM1A-1.2

Interprétation : Hétérozygote pour le gène SOD1. Le chien est porteur de la Myélopathie Dégénérative déterminée par la mutation c.118G>A. Il ne développera pas cette forme de la maladie au cours de sa vie (sauf dans le cas du Bouvier bernois DM1B-1.2 hétérozygote pour la mutation c.52A>T du même gène), mais transmet la mutation à environ la moitié de sa descendance.

B76 - Atrophie Rétinienne Progressive - prcd

Résultat : PRCD-1.1

Interprétation : Homozygote non muté pour le gène prcd. Le chien est indemne de la maladie Atrophie Rétinienne Progressive - prcd déterminée par la mutation c.5G>A de ce gène. Il ne développera pas cette forme de la maladie au cours de sa vie. Il ne transmet pas la mutation à sa descendance.

Le présent certificat procède de la transmission informatique (valant signature) d'une analyse effectuée par un laboratoire titulaire d'un certificat ISAG 2006 de rang 1, sélectionné lors d'une consultation libre publiée au JOUE / S151 sous le n°263076-2013-FR. Les communications avec ce laboratoire ont été effectuées sous anonymat préalablement mis en œuvre par les équipes de la SCC afin de garantir la confidentialité des échanges et la traçabilité des échantillons. En cas de prélèvement, la SCC s'assure qu'il soit réalisé par un vétérinaire inscrit auprès de l'Ordre des Vétérinaires.

SHINE EVER POX POLIN NDDA

Race : BERGER AUSTRALIEN
N° Identification : 250269608363765
Sexe : F
Date de naissance : 04/10/2019
RUE : SCC940213

Date de prélèvement : 14/01/2021
Vétérinaire : MARCUS HELENE(12807)
Laboratoire : EUROFINS
Date de résultat : 12/02/2021

Maladies suivies par le club de race

B85 - Anomalie De L'Oeil Du Colley

Résultat : CEA-1.1

Interprétation : Homozygote non muté pour le gène NHEJ1. Le chien est indemne de la maladie Anomalie De L'Oeil Du Colley déterminée par la mutation c.

588+462_588+8260del7799bp de ce gène. Il ne développera pas cette forme de la maladie au cours de sa vie. Il ne transmet pas la mutation à sa descendance.

B87 - Cataracte

Résultat : CAT-HSF4-A-1.1

Interprétation : Homozygote non muté pour le gène HSF4. Le chien est indemne de la Cataracte déterminée par la mutation c.11C>G de ce gène. Il ne développera pas cette forme de la maladie au cours de sa vie. Il ne transmet pas la mutation à sa descendance.

Maladies sous surveillance

A14 - Hyperuricosurie

Résultat : HUU-1.2

Interprétation : Hétérozygote pour le gène SLC2A9. Le chien est porteur de la maladie Hyperuricosurie déterminée par la mutation c.616G>T de ce gène. Il ne développera pas cette forme de la maladie au cours de sa vie, mais transmet la mutation à environ la moitié de sa descendance.

Le présent certificat procède de la transmission informatique (valant signature) d'une analyse effectuée par un laboratoire titulaire d'un certificat ISAG 2006 de rang 1, sélectionné lors d'une consultation libre publiée au JOUE / S151 sous le n°263076-2013-FR. Les communications avec ce laboratoire ont été effectuées sous anonymat préalablement mis en œuvre par les équipes de la SCC afin de garantir la confidentialité des échanges et la traçabilité des échantillons. En cas de prélèvement, la SCC s'assure qu'il soit réalisé par un vétérinaire inscrit auprès de l'Ordre des Vétérinaires.



CENTRALE
CANINE

Tests génétiques
Tests enregistrés à la S.C.C.

SHINE EVER POX POLIN NDDA

Race : BERGER AUSTRALIEN
N° Identification : 250269608363765
Sexe : F
Date de naissance : 04/10/2019
RUE : SCC940213

Date de prélèvement : 14/01/2021
Vétérinaire : MARCUS HELENE(12807)
Laboratoire : EUROFINIS
Date de résultat : 12/02/2021

Maladies potentiellement émergentes

A11 - Rétinopathie Multifocale Type 1

Résultat : CMR1-1.1

Interprétation : Homozygote non muté pour le gène BEST1. Le chien est indemne de la maladie Rétinopathie Multifocale Type 1 déterminée par la mutation c.73C>T de ce gène. Il ne développera pas cette forme de la maladie au cours de sa vie. Il ne transmet pas la mutation à sa descendance.

Autres résultats génétiques (traits morphologiques)

A63 - Locus A Fauve Charbonne

Résultat : LocA-at/at

Interprétation : Homozygote marques feu / à manteau - le chien est marqué de feu ou à manteau. L'animal transmet systématiquement ce caractère (allèle at) à sa descendance.
Remarque : ce gène ne s'exprime pas si le chien est par ailleurs porteur du caractère dominant noir (Kb/-) ou s'il exprime le caractère extension muté (e/e).

A62 - Queue courte naturelle

Résultat : QC-n/n

Interprétation : Homozygote Queue Longue : Le chien a la queue longue, l'animal n'est pas porteur du caractère Queue Courte, et ne peut pas le transmettre à sa descendance

Le présent certificat procède de la transmission informatique (valant signature) d'une analyse effectuée par un laboratoire titulaire d'un certificat ISAG 2006 de rang 1, sélectionné lors d'une consultation libre publiée au JOUE / S151 sous le n°263076-2013-FR. Les communications avec ce laboratoire ont été effectuées sous anonymat préalablement mis en œuvre par les équipes de la SCC afin de garantir la confidentialité des échanges et la traçabilité des échantillons. En cas de prélèvement, la SCC s'assure qu'il soit réalisé par un vétérinaire inscrit auprès de l'Ordre des Vétérinaires.



POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE
Association loi 1901 - N° Siret : 314 775 495 000 26 - TVA intracommunautaire FR69314775495
155, avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - FRANCE
Tél. ADN : +33 (0)1 49 37 55 54 - adn.contact@centrale-canine.fr
www.centrale-canine.fr



SHINE EVER POX POLIN NDDA

Race : BERGER AUSTRALIEN
N° Identification : 250269608363765
Sexe : F
Date de naissance : 04/10/2019
RUE : SCC940213

Date de prélèvement : 14/01/2021
Vétérinaire : MARCUS HELENE(12807)
Laboratoire : EUROFINIS
Date de résultat : 12/02/2021

Autres résultats génétiques (traits morphologiques)

A64 - Locus B Eumélanine noire ou marron (couleur de base)

Résultat : LocB-B/b

Interprétation : Hétérozygote eumélanine noire - Le pigment foncé (eumélanine) produit par ce chien est de couleur noir. L'animal est porteur du caractère « eumélanine marron » et peut transmettre l'un ou l'autre de ces deux caractères à sa descendance. Remarque : ce gène détermine uniquement la couleur de l'eumélanine, mais n'influe pas sur le patron de la robe.

A69 - Locus S Panachure de blanc

Résultat : LocS-S/S

Interprétation : Chien ne possédant pas l'allèle de panachure responsable de la panachure moyenne. L'animal n'est pas porteur du caractère « panachure moyenne », il ne transmet pas ce caractère à sa descendance.

A68 - Locus K Noir Dominant

Résultat : Lock-ky/ky

Interprétation : Homozygote 'neutre' - la couleur liée au locus A s'exprime normalement. L'animal transmet systématiquement ce caractère (allèle ky) à sa descendance. Remarque : ce gène ne s'exprime pas si le chien exprime par ailleurs le caractère extension muté (e/e) au locus E.

Le présent certificat procède de la transmission informatique (valant signature) d'une analyse effectuée par un laboratoire titulaire d'un certificat ISAG 2006 de rang 1, sélectionné lors d'une consultation libre publiée au JOUE / S151 sous le n°263076-2013-FR. Les communications avec ce laboratoire ont été effectuées sous anonymat préalablement mis en œuvre par les équipes de la SCC afin de garantir la confidentialité des échanges et la traçabilité des échantillons. En cas de prélèvement, la SCC s'assure qu'il soit réalisé par un vétérinaire inscrit auprès de l'Ordre des Vétérinaires.



CENTRALE
CANINE

Tests génétiques
Tests enregistrés à la S.C.C.

SHINE EVER POX POLIN NDDA

Race : BERGER AUSTRALIEN
N° Identification : 250269608363765
Sexe : F
Date de naissance : 04/10/2019
RUE : SCC940213

Date de prélèvement : 14/01/2021
Vétérinaire : MARCUS HELENE(12807)
Laboratoire : EUROFINS
Date de résultat : 12/02/2021

Autres résultats génétiques (traits morphologiques)

G59 - Locus E Extension

Résultat : LocE-Em/E

Interprétation : Hétérozygote pour le caractère Em - chien présentant une robe masquée. L'animal est porteur du caractère non masqué extension sauvage (allèle E). L'animal peut transmettre les deux caractères à sa descendance.

Le présent certificat procède de la transmission informatique (valant signature) d'une analyse effectuée par un laboratoire titulaire d'un certificat ISAG 2006 de rang 1, sélectionné lors d'une consultation libre publiée au JOUE / S151 sous le n°263076-2013-FR. Les communications avec ce laboratoire ont été effectuées sous anonymat préalablement mis en œuvre par les équipes de la SCC afin de garantir la confidentialité des échanges et la traçabilité des échantillons. En cas de prélèvement, la SCC s'assure qu'il soit réalisé par un vétérinaire inscrit auprès de l'Ordre des Vétérinaires.

POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE
Association loi 1901 - N° Siret : 314 775 495 000 26 - TVA intracommunautaire FR69314775495
155, avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - FRANCE
Tél. ADN : +33 (0)1 49 37 55 54 - adn.contact@centrale-canine.fr
www.centrale-canine.fr

